

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 2

Artikel: Compte rendu d'un départ forcé
Autor: Engel, Barbara
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912990>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte rendu d'un départ forcé

Le départ forcé début janvier du président de la Banque nationale suisse, Philipp Hildebrand, a suscité l'attention à l'échelle internationale comme presque aucun autre événement suisse au cours des dernières années. Toute la lumière n'a pas encore été faite sur les circonstances de l'affaire mais une chose est sûre: la liste des perdants est longue.

Par Barbara Engel

Bien qu'il n'ait commis aucune faute juridique, il a été contraint de démissionner faute de pouvoir fournir la preuve de son innocence. C'était le 9 janvier 2012. Ce jour-là, au Palais fédéral, Philipp Hildebrand déclarait aux médias: «Compte tenu du débat public incessant en rapport avec ces transactions financières, j'en arrive à la conclusion que je ne suis pas à même d'apporter la preuve irréfutable que ma femme a transmis à mon insu l'ordre concernant l'opération du 15 août. Je vous donne toutefois ma parole d'honneur que c'est pourtant le cas.» Puis il a ajouté ce que la majorité des Suisses ne voulait pas entendre: «Conscient de la situation critique à laquelle notre pays est actuellement confronté, et compte tenu de la responsabilité que représente ma fonction de président de la Direction générale de la Banque nationale, j'ai pris la décision de démissionner avec effet immédiat.»

Spéculer, parler, se taire

Flash-back: le 23 décembre 2011, le conseil de la Banque nationale Suisse (BNS) publiait un message singulier, qui laissait filtrer que, la banque poursuivait des rumeurs selon lesquels la femme du président de la Banque nationale, Philipp Hildebrand, aurait commis un délit d'initiés en échangeant des devises. Rien de plus. Certains médias suisses ont par la suite spéculé sur ces opérations d'initiés et un échange de dollars, mais tous les articles comportaient un grand nombre d'interrogations et aucun n'apportait d'explication.

La deuxième phase de l'affaire a commencé le 1er janvier 2012, lorsque plusieurs journaux du dimanche ont rapporté que le conseiller national UDC Christoph Blocher était à l'origine des reproches à l'encontre du président de la Banque nationale. Il a bien entendu été interrogé à ce sujet mais s'est refusé à donner des explications: «Il y a un temps pour se taire et un temps pour parler. Dans cette affaire, il est pour moi temps de me taire», a-t-il déclaré aux micros des journalistes ayant de prendre congé avec un sourire qui en disait long.

L'épouse de Philipp Hildebrand, Kashya Hildebrand, s'est alors expliquée spontanément en déclarant qu'elle avait acheté des dollars à l'insu de son mari. Cette ancienne trader devenue galeriste, qui possède la double nationalité suisse et américaine, a l'habitude d'effectuer des opérations financières de ce type sous sa propre responsabilité.

Trois jours plus tard, l'hebdomadaire «Weltwoche» parlait de mensonge en déclarant que Monsieur Hildebrand aurait lui-même acheté les devises. Le magazine ne livrait aucune preuve de cette affirmation mais qualifiait malgré tout Philipp Hildebrand de «menteur et escroc». La chasse à l'homme venait de commencer.

Les protagonistes

Outre Philipp et Kashya Hildebrand, le conseiller national UDC et ancien conseiller fédéral Christoph Blocher, ainsi que les deux rédacteurs de «Weltwoche», Roger Köppel et Urs-Paul Engeler, d'autres personnes ont joué un rôle important dans l'affaire: un informaticien de la banque Sarasin et son ami Hermann Lei, avocat et député UDC de Thurgovie, ainsi que l'ancienne présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey.

Les activités financières de la famille Hildebrand étaient apparemment parfois commentées entre les employés de la banque Sarasin, même pendant les pauses café. Des rumeurs circulaient au sujet de spéculations sur des devises et d'échanges de dollars. Mais les raisons pour lesquelles ledit informaticien a copié les relevés de compte des Hildebrand, les a sortis clandestinement de la banque et remis à son ami et avocat Hermann Lei, sont encore confuses aujourd'hui. Ce que l'on sait, c'est que les données bancaires volées sont parvenues directement de Hermann Lei à Christoph Blocher. Ce dernier a ensuite fait part à la présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey, d'«opérations bancaires illégales» des Hildebrand. Mais il ne s'est pas contenté d'informer Micheline Calmy-Rey, les documents sont également parvenus à la «Weltwoche». Le résultat: la mise en cause

du président de la Banque nationale Philipp Hildebrand, mais aussi des débats épiques et en partie fallacieux sur le droit et l'éthique, sur ce qui est autorisé et interdit et sur les mensonges et la morale.

La liste des questions sur cette affaire est longue. Qu'est-ce qui a incité l'informaticien de la banque à copier les extraits bancaires et à violer le secret bancaire? Pourquoi Christoph Blocher a-t-il transmis ces «preuves» à la présidente de la Confédération et non pas au conseil de la banque, l'organe de surveillance compétent? Le président de la BNS est-il soumis à d'autres règles que les personnes ordinaires ou politiques? Ou bien lui suffit-il aussi de s'en tenir aux règlements et lois en vigueur? Force est de se demander si, selon la devise «la fin justifie les moyens», on peut recourir à des moyens illégaux pour dévoiler un fait présumé illégal. Ou, autrement dit, est-il légitime de violer le secret bancaire pour rendre publiques d'éventuelles fautes du président de la Banque nationale?

Personnalité d'exception

L'affaire de la Banque nationale est loin d'être finie. Les commissions de gestion du Conseil national et du Conseil des États vont essayer de mettre en lumière les dessous de l'affaire. Il est très probable que les tribunaux se penchent également sur ces événements. Eux aussi laisseront sans doute bien des questions sans réponses satisfaisantes.

Mais une chose est déjà sûre: Philipp Hildebrand est une figure controversée car il est à maints égards une personnalité d'exception. D'après l'état actuel des connaissances, il n'a jamais menti. Selon le NZZ, il a toutefois fait preuve d'un manque de jugement surprenant sur la pertinence de certaines transac-

tions financières privées. On a souvent supposé que ce comportement n'était qu'une occasion courue de fil blanc, mais fort bienvenue, de le dénigrer. L'ex-chef de la banque était depuis longtemps la cible de l'UDC. Il a joué un rôle important dans le sauvetage d'UBS en 2008 et a par la suite œuvré avec véhémence et succès en faveur de règles strictes et de prescriptions pour l'augmentation des fonds propres des banques, voir le dossier «too big to fail». Hildebrand s'était aussi attiré les foudres de l'UDC en prenant fait et cause pour un crédit d'un milliard de la Suisse auprès du Fonds monétaire international. Sa politique monétaire n'a pas été du goût de la direction de l'Union démocratique du centre. C'est pourquoi il y a eu plusieurs tentatives pour limiter l'indépendance de la BNS et renforcer l'influence de la politique ou du peuple. En voici deux exemples: en juin 2011, le conseiller national UDC Hans Kaufmann a demandé par une motion que le Conseil fédéral modifie la loi sur la Banque nationale de telle sorte que la part des fonds propres et des réserves monétaires représente au moins 40% du total du bilan. Trois mois plus tard, l'UDC lançait l'initiative populaire «Sauvez l'or de la Suisse». D'après les experts, ces deux demandes sont des mesures certes disciplinaires, mais susceptibles d'avoir des répercussions catastrophiques sur l'économie suisse.

Ces deux offensives limiteraient par exemple considérablement la possibilité d'intervenir pour déterminer des taux de change minimum, comme le fait la BNS actuellement. L'affaire a aussi ébranlé la confiance de bien des personnes parmi les représentants politiques et économiques: par réflexe, ils se sont mis à l'abri lorsque la foire d'empoigne contre Hildebrand a commencé. Personne ne s'est prononcé clairement en public pour le chef de la BNS, jusqu'alors digne d'éloges. Ce n'est que lorsqu'il a quitté ses fonctions que sont arrivées les prises de position publiques. Les mots du ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann résument bien la situation: «Je regrette vraiment que l'affaire soit allée aussi loin.»

Conformément au mandat en vigueur, la Banque nationale est tenue de garantir la stabilité des prix dans le pays tout en tenant compte de l'évolution conjoncturelle. Ce en quoi elle ne diffère guère des autres banques centrales et nationales. L'expérience montre que les institutions ne peuvent remplir ce mandat que si les décisions en matière de politique monétaire sont prises en toute indépendance, sans être influencées par des politiques à court terme. Philipp Hildebrand était intervenu avec véhémence en faveur de cette indépendance de la BNS. C'est pourquoi les représentants de l'UDC n'ont eu de cesse d'en faire un ennemi de la vraie Suisse et du peuple suisse.

«Une sale affaire politique»

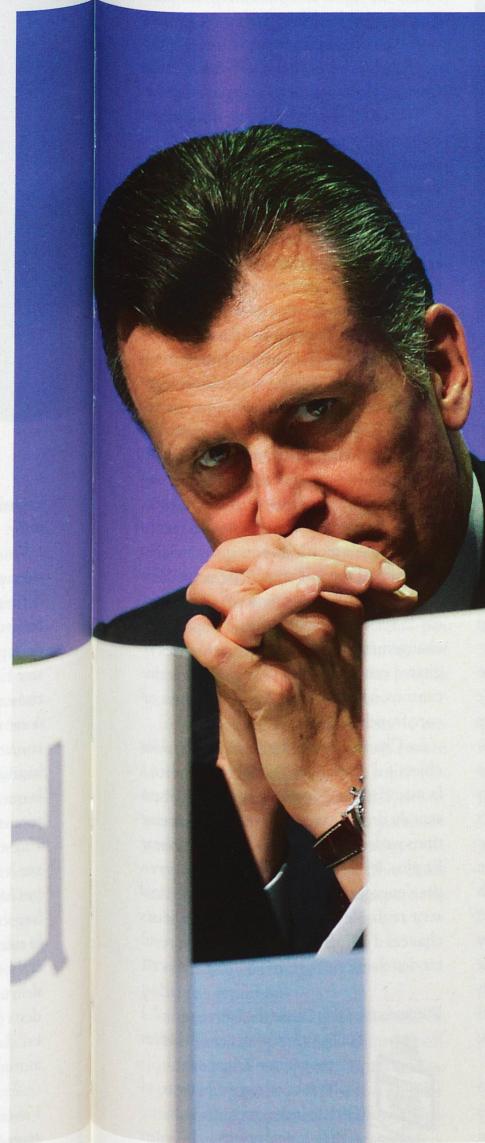
Le magazine économique «Bilanz» a qualifié l'affaire Hildebrand comme «l'une des plus sales affaires politiques de l'histoire récente de la Suisse, qui ne fait que des perdants».

Parmi les perdants, on compte la Banque nationale et le secret bancaire, mais aussi Christoph Blocher et les médias. Il ne fait aucun doute que l'affaire Hildebrand salit la réputation et le prestige de la BNS sur le plan international. Si de simples collaborateurs peuvent copier et extraire des données bancaires aussi facilement, plus personne ne voudra faire confiance au secret bancaire et à la confidentialité - qui furent l'un des plus beaux atouts des banques suisses.

Christoph Blocher y laisse aussi des plumes. L'ancien conseiller fédéral, toujours une figure centrale de l'UDC, est passé pour un menteur en se contredisant à plusieurs reprises dans ses déclarations sur l'information transmise à la présidente de la Confédération, et est soupçonné d'avoir fait un usage abusif de données bancaires volées en vue d'un complot. Le rôle de la «Weltwoche» est également peu glorieux. Ce magazine, certes considéré depuis des années comme la machine de guerre médiatique de l'UDC, a atteint des sommets de médiocrité en portant des accusations non justifiées contre Hildebrand.

L'affaire a aussi ébranlé la confiance de bien des personnes parmi les représentants politiques et économiques: par réflexe, ils se sont mis à l'abri lorsque la foire d'empoigne contre Hildebrand a commencé. Personne ne s'est prononcé clairement en public pour le chef de la BNS, jusqu'alors digne d'éloges. Ce n'est que lorsqu'il a quitté ses fonctions que sont arrivées les prises de position publiques.

Les mots du ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann résument bien la situation: «Je regrette vraiment que l'affaire soit allée aussi loin.»



Philippe Hildebrand lors de l'assemblée générale de la BNS

BARBARA ENGEL est rédactrice en chef de la «Revue Suisse»